

BUREAU (VISIOCONFERENCE)
PV N° : 4 - 2024/2025 DU : 16/12/2024

PV homologué par le Comité
de direction du 10/02/2025

PAGE 1/4

Présidence : M. Jean-François Selle.

Membres présents : Mme. Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud,
MM. Laurent Fouché, Jean-Charles Guiguen, Yann Terrade, Jean-Pascal Tixeuil,

Membre excusé : Néant

Membre invité : Néant

SOMMAIRE

1° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ Revalorisation salariale,
- ✓ Prime de partage de la valeur (PPV)
- ✓ Opération « Octobre rose »
- ✓ Cellule « Communication »

2° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- ✓ Informations Gouvernance.

Accueil du Président et ouverture de la séance à 18H30.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Revalorisation salariale (JF. Selle)

Le contexte actuel

- 5 salariés
- 3 salariés administratifs, 1 Agent d'entretien, 1 Technicien,
- 4 salariés à temps complet dont 1 salarié au forfait jours et 1 salarié à temps partiel

Principaux indicateurs au 16/12/2024

- Trésorerie saine,
- Restructuration du personnel, charges de personnel : -23% / N-1,
- Maitrise de nos charges et des dépenses

Les membres du Bureau prennent la décision de promouvoir un salarié de la catégorie B à la catégorie C.

Décision 01 : Le Bureau valide, à l'unanimité, ce changement de catégorie

2° - Prime de partage de la valeur (PPV) (JF. Selle)

- Au regard des éléments cités (contexte actuel et indicateurs),
- De l'analyse du bilan financier de la saison passée, les mesures engagées et la réussite de nos manifestations de la saison passée qui ont permis un retour à un résultat financier positif et à une situation maîtrisée et excédentaire.
- Des compétences avérées tant sur le plan administratif que sur le plan technique, du degré d'autonomie et de responsabilité de l'ensemble des salariés.

Les membres du Bureau prennent la décision d'octroyer une prime (PPV) à l'ensemble des salariés.

Le montant de la prime octroyée sera proratisé aux différents contrats de travail et au temps de présence.

Décision 02 : Le Bureau valide, à l'unanimité, l'octroi de la prime PPV.

3° - Opération « Octobre rose » (JF. Selle - I. Bonneau)

Le dossier devra faire l'objet d'une étude particulière et sera présenté lors du prochain Bureau. Le Bureau valide le choix de donner l'opportunité aux clubs, la saison prochaine, de ne pas limiter la valorisation d'organisation d'actions citoyennes à Octobre Rose mais l'ouvrir à toutes les actions citoyennes de leur choix sur l'ensemble de la saison.

Décision 03 : Le Bureau ajourne, à l'unanimité, ce dossier.

4° - Cellule Communication (JF. Selle)

Conscient du fonctionnement non optimum de la cellule « Communication » et plus particulièrement de la gestion du site du District et de la page FB, le Président propose une solution pour pallier à cette difficulté. Après débat, cette proposition n'est pas retenue par la majorité des membres du Bureau.

De ce fait, les membres du Bureau proposent de confier cette « mission » à un ou plusieurs membres cooptés qui seront prochainement contactés.

Décision 04 : Le Bureau valide cette proposition.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

5° - Agenda provisoire à venir :

- ✓ **Mercredi 15 janvier 2025** : Soirée « Noël FUTSAL » en présence des clubs participants, des municipalités, des partenaires et de l'Association Services et Culture des campus universitaires de la Charente (S.C.C.U.C)
- ✓ **Jeudi 23 janvier 2025** : Réunion R.T.J et remise des tablettes
- ✓ **Vendredi 31 janvier 2025** : Remise des dotations LFNA aux clubs (lieu à déterminer)

A programmer

- ✓ **Remise des dotations aux membres bénévoles du District**

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU BUREAU DU 16/12/2024

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Revalorisation salariale	Validé	JF. Selle
2	Prime de partage de la valeur (PPV)	Validé	JF. Selle
3	Opération « Octobre rose »	Validé	JF. Selle
4	Cellule Communication	Validé	JF. Selle

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.

La date du Prochain Bureau sera fixée selon l'actualité et les échéances.

Le Président du District
Jean-François Selle



Le Secrétaire Général
Laurent Fouché

